

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**CORPORATION MUNICIPALE DE LA**  
**VILLE DE ST-PAMPHILE**  
**COMTÉ MONTMAGNY-L'ISLET**

À une assemblée régulière du Conseil de Ville St-Pamphile, le, 7 avril 2008 à 20 heures à la salle municipale à laquelle assemblée étaient présents, M. Mario Leblanc maire suppléant, les conseillers, Mme Carmen Chouinard, MM. Clément Vaillancourt, Clermont Pelletier, Henri Miville et Bertrand Vaillancourt tous membres du conseil et formant quorum.

Il est proposé par le conseiller Clément Vaillancourt avec l'appui du conseiller Clermont Pelletier et il est résolu que l'on confirme à la MRC de l'Islet que la municipalité est en désaccord avec la proposition de redécoupage électoral proposé par le directeur général des élections du Québec et qui ajouterait la MRC de Kamouraska à la circonscription de Montmagny-L'Islet. Cette décision aurait pour effet d'encore diminuer la représentativité des milieux ruraux.



Richard Pelletier,  
Directeur général